



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

08907-F

Distr. LIMITEE

UNIDO/ EX. 72  
19 février 1979

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

SYSTEME DE CONSULTATIONS DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE  
FINANCEMENT INDUSTRIEL +  
(Avril 1978 à mars 1979)

Rapport du Secrétariat de l'ONUDI

+ Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet  
d'une mise au point rédactionnelle.

id. 79-1002

## RAPPORT SUR LE FINANCEMENT INDUSTRIEL

### I. Introduction

1. La Deuxième Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue à Lima (Pérou) en mars 1975 a recommandé que l'ONUDI étende son action, à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement ainsi qu'entre ces derniers. Ces consultations auraient pour but d'aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs en matière d'industrialisation, et plus particulièrement à porter leur production industrielle à 25 p. cent au moins de la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000.

2. Dans un premier temps, conformément aux instructions du Conseil du développement industriel, organe directeur de l'ONUDI, des réunions de consultation ont été organisées en 1977 et 1978 dans les secteurs suivants: engrais, sidérurgie, cuir et articles en cuir, huiles et graisses végétales. Des travaux préparatoires se poursuivent dans cinq autres secteurs. L'une des conclusions qui se dégagent de ces consultations est que certaines questions sont communes à tous les secteurs, comme par exemple les questions de financement et de formation de la main-d'oeuvre industrielle. Le Conseil du développement industriel a reconnu cet état de choses et recommandé de traiter la question du financement dans l'industrie sur la base suivante:

"Le Secrétariat étudiera, en rassemblant toutes les informations pertinentes, les besoins des pays en développement en ce qui concerne le financement du développement industriel; le Directeur exécutif fera rapport au Conseil à sa treizième session sur les conclusions de cette étude, en vue de permettre au Conseil d'envisager la convocation en temps voulu d'une réunion de consultation sur le financement et l'industrialisation dans les pays en développement."

3. Les problèmes que posent les projets de financement du développement industriel sont considérés par l'ONUDI comme des opérations entre les entités de pays développés et les entités correspondantes de pays en développement. Toutefois les objectifs poursuivis par chacune des parties à l'opération peuvent être

très divergents; pour les pays du Tiers monde, cet objectif est de s'ouvrir l'accès non seulement aux ressources financières qui peuvent exister dans les pays développés mais aussi, ce qui est plus important, au savoir-faire technologique et aux autres connaissances et données d'expérience accumulés par ces pays. Ce transfert de savoir-faire dépend également de la capacité d'absorption des pays en développement. Les pays en développement doivent financer l'acquisition de matériel, des services techniques et autres, la formation et l'assistance technique, s'ils veulent accélérer leur processus d'industrialisation et atteindre l'objectif de Lima d'ici à l'an 2000. Un groupe d'experts sur le financement industriel 1/ s'est réuni à Vienne du 6 au 8 décembre 1978 pour examiner d'une part la question des ressources financières nécessaires pour l'acquisition de ces connaissances et procédés techniques, des installations et du matériel et, d'autre part, les conditions et modalités dont sont actuellement assortis les crédits et prises de participation ainsi que les possibilités d'améliorer ces conditions et modalités.

## II. Activités entreprises par le Secrétariat de l'ONUDI

4. Conformément au mandat qui lui a été assigné par le Conseil du développement industriel à sa douzième session le Secrétariat de l'ONUDI a non seulement organisé la réunion d'experts mentionnée ci-dessus, mais aussi recueilli des informations sur les activités de certaines institutions financières afin:

i) d'examiner leurs politiques et pratiques de financement à l'égard des secteurs industriels de pays en développement;

ii) de s'assurer que les questions susceptibles d'être examinées lors d'une éventuelle réunion de consultations ne soient pas abordées dans le cadre d'une autre réunion mondiale à laquelle tous les membres de l'Organisation des Nations Unies peuvent participer sur un pied d'égalité.

---

1/ Rapport final, ID/W.G 287/10, 8 décembre 1978.

Les principales activités de l'ONUDI relatives aux problèmes liés au financement industriel sont exposées dans 12 documents présentés à cette réunion d'experts. Ces activités comprennent notamment l'étude approfondie de la politique de crédit de certaines institutions financières en ce qui concerne les investissements dans l'industrie des pays en développement; afin de mettre en évidence les difficultés réelles qui font obstacle à la mobilisation de ressources financières pour l'industrie, on a essayé d'examiner la politique actuelle et future de certaines institutions financières; on a appelé l'attention sur le rôle d'intermédiaire que jouent les institutions monétaires et sur le volume des capitaux et de l'assistance technique fournis à l'industrie par le passé et sur son évolution escomptée; sur les dispositions statutaires et les pratiques actuelles en ce qui concerne le financement de l'industrie; sur la politique bancaire, c'est-à-dire les opérations types et les nouvelles conceptions et méthodes; sur les décisions courantes et novatrices des conseils d'administration ou directions des institutions de financement du développement; ainsi que sur les autres moyens d'accroître la part des activités de financement, de consolidation et d'appui dont bénéficie le secteur industriel.

6. Il convient de signaler que le Comité ministériel conjoint des gouverneurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur le transfert de ressources réelles vers les pays en développement (Comité du développement) reconnaît qu'il est important que les pays d'accueil définissent avec précision les conditions applicables aux investissements étrangers même s'ils considèrent ceux-ci séparément cas par cas; cela est indispensable si l'on veut réduire au minimum les incertitudes qu'éprouvent les deux partenaires à un arrangement de coopération industrielle. Il est tout aussi important que le Comité du développement ait reconnu qu'il était également souhaitable d'améliorer les mécanismes d'information, de consultation et de contrôle, et en particulier qu'il n'existait jusqu'à présent aucune enceinte mondiale qui permette aux pays en développement,

de manière générale, d'échanger des informations, de se concerter et de suivre avec les pays industrialisés l'application des politiques convenues d'un commun accord en ce qui concerne notamment les investissements étrangers directs. Il est par conséquent évident que l'ONUDI pourrait offrir cette enceinte mondiale.

7. Dans l'exécution de ses activités sur le financement industriel, l'ONUDI s'est assurée la coopération de la Banque mondiale par l'intermédiaire du Bureau du programme de coopération en matière d'investissements et du Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI; l'Organisation et la Banque mondiale sont en train d'organiser un colloque mondial sur "les activités des banques de développement dans les années 80", qui se tiendra en juin 1979. L'ONUDI est restée en contact avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en participant en août 1978 à la réunion du "Groupe d'experts de haut niveau sur le financement du développement". En outre l'ONUDI maintient des contacts avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en participant régulièrement aux réunions annuelles du Programme FAO/Banques. L'ONUDI collabore également avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le domaine de la coopération tripartite, pour mettre les capitaux arabes, la technologie et le matériel des pays développés au service de l'industrialisation du Tiers monde. Il convient également de souligner que l'ONUDI a fait des efforts considérables pour resserrer la coopération avec les banques publiques d'affaires et de développement des pays socialistes, telles que la Banque d'investissement international (Moscou), la FINCOM (Prague), la Banque publique de développement (Budapest), etc.

RECAPITULATION DE LA POLITIQUE  
DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL SUIVIE PAR LES BANQUES  
INTERNATIONALES, REGIONALES ET  
NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

1. Conformément au vœu exprimé par le Conseil du développement industriel [ID/3/212, par. 169 (b)] selon lequel "Le Secrétariat étudiera, en rassemblant toutes les informations pertinentes, les besoins des pays en développement en ce qui concerne le financement du développement industriel ...", on récapitule, dans la présente annexe, les activités d'autres institutions de développement s'intéressant au financement industriel.

INTRODUCTION

2. La plupart des institutions de financement du développement industriel que l'on trouve dans les pays en développement ont entre 10 et 20 ans d'existence et celles des pays industrialisés ne sont souvent guère plus anciennes. Certaines de ces institutions sont des établissements assez récents comme par exemple: la Banque de développement des Caraïbes (1970); la Banque ouest-africaine de développement (1973, première année de fonctionnement - 1976); le Fonds arabe pour le développement économique et social (1968); le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement économique des pays arabes (1971); la Banque islamique de développement (1975). On sait par expérience qu'en raison du niveau élevé des connaissances spécialisées financières et techniques requises il faut de 3 à 5 ans à une banque pour devenir pleinement opérationnelle et même quelques années de plus pour s'engager dans des opérations de prêt à l'industrie.

3. Les banques nationales de développement deviennent plus rapidement opérationnelles; mais, conscientes des différents risques que comporte l'investissement dans l'industrie, elles ne consentent que dans une mesure restreinte à faire des

investissements importants dans l'industrie durant leurs premières années d'existence. Par ailleurs, si le rôle de ces banques est incontestable lorsqu'il s'agit de mobiliser des ressources financières à investir dans des projets de développement industriel, le manque général d'informations concernant leurs politiques, leurs objectifs et leur potentiel de financement peut compromettre leur efficacité. Il importe de faire observer que cette constatation s'applique aussi bien aux institutions des pays industrialisés qu'à celles des pays en développement.

#### a) MODALITES ET CONDITIONS DE FINANCEMENT

4. Des renseignements sur les modalités et conditions de financement de projets industriels, les activités des institutions de financement du développement industriel, les critères qu'elles appliquent pour l'octroi de prêts et le financement industriel à des conditions préférentielles ont été réunis dans la publication de l'ONUDI intitulée "Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries" (PI/61, mars 1978), qui a été mise à la disposition des membres intéressés des délégations venues assister à la douzième session du Conseil du développement industriel, et communiquée à plus de 2000 institutions de financement du développement, banques commerciales, entreprises industrielles et services publics.

#### b) STRUCTURE DES BANQUES DE DEVELOPPEMENT

5. Les recherches que le Bureau du programme de coopération en matière d'investissements (BPCI) a menées au cours de l'année passée ont révélé que les institutions de financement du développement industriel revêtent des formes très variées:

- Organismes publics d'aide et banques internationales (telles que le Groupe de la Banque mondiale, Washington, ou la Banque internationale d'investissement à Moscou);
- Banques régionales de développement (telles que les banques asiatique, africaine et interaméricaine de développement);



- Banques nationales de développement, dont le capital obtenu par des actionnaires privés et par l'Etat (comme la Banque chypriote de développement, la Banque nationale de développement du Congo, la Banque colombienne "Financieras", la Société de financement du développement de Sri Lanka, etc.);

- Banques privées de développement des pays en développement;

- Sociétés publiques d'investissement (telles que la Banque arabe de développement, la Banque publique de développement de Hongrie ou l'Union Bank of Burma).

Il existe dans les pays en développement de nombreuses banques de développement industriel extrêmement spécialisées constituées sous un régime de propriété mixte, mais aussi des banques d'affaires privées, des sociétés parapubliques et des sociétés de financement semi-commerciales, de même que des sociétés de financement du développement à participation mixte (locale et étrangère), etc.

6. Ces institutions deviennent de plus en plus nombreuses, dans la mesure où les besoins en capitaux de l'industrie des pays en développement connaissent une expansion réelle. En outre, il y a davantage de possibilités de combiner différents types de financement industriel:

- a) Financement à court, à moyen et à long terme;
- b) Financement par plusieurs promoteurs d'un projet;
- c) Participation de partenaires locaux et étrangers; et
- d) Financement par des institutions publiques et privées.

7. L'ONUDI a observé que ces accords de coopération sont souvent le seul moyen de réunir les capitaux requis; d'où la tendance croissante des institutions de financement du développement industriel à entreprendre des opérations en association et à instaurer une coopération plus étroite aux niveaux national et international. Le financement de l'industrie revêt ainsi un caractère de plus en plus international.

c) POLITIQUES DE FINANCEMENT INDUSTRIEL

8. Mais, lorsque l'ONUDI entre en contact avec des institutions particulières, qu'il s'agisse d'organismes de financement internationaux, régionaux ou nationaux, elle doit tout d'abord confronter les projets de son programme de coopération en matière d'investissements et les projets d'assistance technique correspondants avec les politiques et les décisions de ces institutions. Les décisions que ces institutions prennent en matière d'investissements et de prêts sont fondées sur les statuts et textes réglementaires très différents qui leur sont applicables. C'est pourquoi l'on a essayé d'analyser les politiques institutionnelles des organisations de financement du développement industriel en adressant un questionnaire à près de 350 sociétés de financement. On a vérifié si leur statut juridique et les textes réglementant leur activité leur permettaient d'investir dans l'industrie et d'en assurer le financement et l'on a cherché à connaître le montant approximatif des ressources financières allouées ou mises à la disposition de l'industrie. L'ONUDI a également cherché à savoir si les entreprises industrielles pouvaient se procurer des capitaux à des conditions particulières, quel était le nombre de projets industriels financés au cours du dernier exercice financier, de demandes de financement de projets industriels qui avaient été présentées durant ce même exercice, etc.

9. La réponse au questionnaire de l'ONUDI a été en grande majorité positive. Mais, après une analyse attentive, il s'est révélé que les questions se rapportant justement aux possibilités d'intensifier le financement industriel et d'accroître les investissements nécessaires pour accélérer le processus d'industrialisation en vue d'atteindre l'objectif de Lima d'ici à l'an 2000 n'avaient pas encore trouvé de réponse, n'avaient pas été prises en considération ou n'avaient fait l'objet que d'estimations des plus approximatives.

10. Les banques ont généralement tendance à se montrer

prudences en ce qui concerne les prêts et investissements destinés à l'industrie en raison des risques élevés qui caractérisent la plupart des opérations de financement industriel et qui résultent non seulement des aléas de la production mais aussi des variations des prix des produits industriels, ainsi que des incertitudes quant à l'évolution du marché, aux critères de qualité applicables, aux changements de mode et aux fluctuations de la monnaie. Les banques ou les institutions internationales dispensatrices d'assistance ne publient guère de renseignements sur le nombre de demandes de financement de projets industriels qu'elles reçoivent, renseignements qui sont indispensables pour comparer l'offre et la demande sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Quelques citations serviront à cerner les aspects qualitatifs de l'orientation future des activités de financement industriel, bien que les pratiques et mesures actuelles puissent sembler suffisantes pour répondre aux besoins actuels.

11. L'ONUDI a conclu des accords officiels de coopération avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement. Une note de coopération a été signée avec la Banque ouest-africaine de développement. On envisage de conclure d'autres accords, par exemple avec la Banque islamique de développement, et avec d'autres institutions.

#### I. INSTITUTIONS INTERNATIONALES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Alors que la Banque finance depuis toujours toutes sortes d'ouvrages d'infrastructure (routes, chemins de fer et centrales électriques), la présente stratégie de développement attache une plus grande importance aux investissements susceptibles d'avoir des effets directs sur le bien-être des couches défavorisées de la population en accroissant leur productivité et en les intégrant dans le processus de développement. Cette stratégie est tout à fait évidente: en 1977 les crédits approuvés pour des projets industriels (y compris les sociétés de financement du développement) se sont élevés à 1 451 500 000 dollars. Même si l'industrie ne bénéficie pas de conditions spéciales de financement,

il convient de signaler que grâce à un effort accru et à des changements dans la structure des engagements par secteur, la Banque mondiale a approuvé au cours de l'exercice 1978 36 prêts d'un montant total de 1 milliard 457 millions de dollars: 910 millions de dollars pour 25 projets de financement et de développement industriels (y compris la petite industrie), 392 millions de dollars pour 8 grands projets intéressant les industries extractives et 155 millions de dollars pour trois prêts-programmes. Les engagements de la Société financière internationale (SFI) ont atteint 338,4 millions de dollars durant l'exercice 1978. La SFI a contribué pour 18 p. cent au coût total des projets qu'elle a aidé à financer; le solde a été mobilisée dans les pays en développement (65 p. cent) et dans les pays exportateurs de capitaux (17 p. cent). Les secteurs ci-après ont retenu un intérêt particulier: l'industrie manufacturière, mise en valeur des ressources du sous-sol et agro-industries.

La BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (BEI) accorde et garantit des prêts à long terme destinés aux entreprises, aux services publics et aux institutions financières pour financer des investissements favorisant le développement des régions peu avancées. Limitées dans un premier temps aux pays de la Communauté économique européenne (CEE), les activités de la Banque ont été progressivement étendues, conformément à divers accords, conventions et décisions ad hoc, aux Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de la Convention de Lomé. Aucun montant, même approximatif, n'a toutefois été fixé en ce qui concerne les crédits devant être alloués ou mis à la disposition de l'industrie durant les années prochaines.

12. Les conditions dans lesquelles la BEI mène ses opérations de financement industriel en dehors de la Communauté économique européenne sont régies par les accords et décisions en vigueur. Toutefois la deuxième Convention de Lomé fait encore l'objet de négociations et la plupart des "protocoles" existants qui définissent le cadre et la portée du financement industriel pendant une période de quatre à cinq ans, arriveront à expiration en 1979-1980.

## II. BANQUES GÉNÉRALES DE DÉVELOPPEMENT

LA BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT, déclare, dans une communication adressée au Directeur exécutif de l'ONUDI en date du 13 décembre 1978.

Comme l'a exposé le Vice-Président Kerdoudi à votre réunion, la BAD est intervenue jusqu'à maintenant dans le développement du secteur industriel au niveau de 16 p. cent de ses prêts, soit directement, soit à travers des lignes de crédit octroyées aux banques de développement nationales de nos pays membres. Le compte augmente ce taux à 20 p. cent dans le cadre de son programme quinquennal 1982-1986. Pour le Fonds africain de développement (FAD), dont les prêts comportent les conditions les plus favorables, l'intervention dans le secteur industriel est nulle étant donné que la priorité a été donnée, au niveau de sa politique de prêts, aux secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des routes et des services publics."

LA BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BASD) a fait savoir à l'ONUDI que l'importance des crédits qu'elle affecte ou met à la disposition de l'industrie dépend des projets à financer. Jusqu'ici, 15 à 25 p. cent en moyenne des prêts accordés par la banque ont été destinés au secteur industriel, y compris les prêts aux banques de développement. La portée et l'importance de l'assistance fournie par la BASD sont confirmées dans un document sur les institutions de financement du développement.

"Au 31 décembre 1977, le montant cumulatif de l'assistance financière de la Banque aux institutions de financement du développement s'est élevée à 717,2 millions de dollars, répartis entre 20 institutions de 14 pays en développement et se composant de 684,6 millions de dollars en lignes de crédit et 32,6 millions de dollars en prêts liés à des projets. L'assistance financière aux institutions de financement du développement, dont le montant atteint 717,2 millions de dollars représente 17 p. cent du total brut des prêts approuvés par la Banque jusqu'au 31 décembre 1977"

1/.

"Sur les lignes de crédit d'un montant total de 684,6 millions de dollars approuvées pour les institutions de financement du développement jusqu'au 31 décembre 1977, on a approuvé (et/ou autorisé le retrait des comptes correspondants) 486,7 millions de dollars (soit 71 p. cent) pour 2 045 sous-projets et sur cette

1/ ADB Sector Paper on Development Finance Institutions, page 7, para. 19.

somme 367,1 millions de dollars (soit 75 p. cent) ont été déboursés. Les dépenses d'immobilisation de ces 2 045 sous-projets ont été évaluées à 1 milliard 479 millions de dollars, dont 33 p. cent sont financés par la Banque 2/. La Banque asiatique de développement n'applique pas de schéma rigide en ce qui concerne la répartition des prêts entre les différents secteurs économiques; au cours des dix premières années d'activités dans ce domaine, 28 p. cent du total des prêts accordés étaient destinés à l'industrie, y compris les banques de développement (772 millions de dollars). L'ONUDI a fourni une assistance pour l'évaluation du projet de la cimenterie HETAUDA au Népal et d'un projet de fabrication d'engrais à Sri Lanka.

La BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT n'a pas précisé les modalités et conditions de prêt à l'industrie. Cependant de nombreuses opérations de prêt sont effectuées par l'intermédiaire d'institutions de financement du développement industriel en Amérique latine, qui accordent des prêts secondaires pour une grande variété de projets industriels. On espère qu'un accord spécial entre la Banque interaméricaine de développement et l'ONUDI permettra d'augmenter le nombre de projets industriels financés au titre d'accords d'assistance technique.

La BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES CARAIRES (CARIBANK) et la BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE (BCIE) qui donnent des renseignements assez détaillés ont été, semble-t-il, obligées de s'intéresser de près à la question du financement industriel, surtout dans le cas de la petite industrie et des opérations en association. Pour ce qui est toutefois des projets industriels de plus grande envergure, ces banques manquent toutefois jusqu'à présent des capitaux et de la surface nécessaires. Il paraît que les FONDS ARABES continuent à recevoir un nombre très élevé de demandes de financement de projets industriels. Les crédits demandés sont destinés à des entreprises industrielles assez importantes. Cependant, faute de personnel de gestion qualifié, d'informations et de connaissances techniques, les institutions

---

2/ ADB Sector Paper on Development Finance Institutions, page 3, par. 20, publication de la Banque asiatique de développement, avril 1978.

respectives se trouvent, pour le moment, dans l'impossibilité de répondre efficacement aux demandes de crédits et aux possibilités d'investissement dans l'industrie. L'ONUDI a coopéré avec la Banque Islamique de développement à la constitution d'une mission pour l'évaluation de projets industriels dans la République arabe syrienne avec le Fonds spécial de l'OPEP lors d'une mission en charge d'étudier l'industrie du bâtiment au Mali.

#### 11. BANQUES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

L'ONUDI a également établi une coopération avec certaines des principales institutions, que les pays européens ont mises sur pied pour aider les pays en développement à financer leur développement, à savoir: Société belge d'investissement international, Belgique; Industrialiseringsfonden for Udviklingslandene, Danemark; Caisse Centrale de Coopération Economique, France; Deutsche Gesellschaft für wirtschaftliche Zusammenarbeit (Entwicklungsgesellschaft) mbH, République fédérale d'Allemagne; Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden, Pays-Bas; Commonwealth Development Corporation, Royaume-Uni; Overseas Private Investment Corporation, Etats-Unis d'Amérique (cette société finance en partie le Bureau de promotion des investissements de l'ONUDI à New York). Ces institutions peuvent mettre des fonds importants à la disposition de l'industrie qui, conformément à un code de conduite établi, est censé profiter surtout de crédits octroyés par l'intermédiaire d'institutions nationales de financement du développement industriel des pays en développement. La société Deutsche Entwicklungsgesellschaft (DEG) par exemple a un capital social de 700 millions de deutsche marks. En février 1978, cette société avait des participations dans 29 banques et fonds de développement (s'élevant au total à 128 millions de DM), dont 33 p. cent étaient investis dans les "pays les moins avancés". L'ONUDI a donc établi un bureau de promotion des investissements à Cologne (République fédérale d'Allemagne). C'est dans un but analogue que l'ONUDI avait créé auparavant un bureau de promotion des investissements à Bruxelles pour coopérer notamment avec la Société belge d'investissement international et avec la Caisse centrale de coopération économique (France).

13. Le développement de l'économie dépend, dans une large mesure, de la mise en place d'une infrastructure financière suffisante pour promouvoir la production industrielle. Dans les pays en développement, la structure du système de financement est surtout déterminée par les besoins nationaux et locaux, une proportion importante des capitaux privés et publics utilisés étant d'origine intérieure. La formation de capital intérieur est fondée sur l'épargne privée, la fiscalité et d'autres fonds d'origine budgétaire des pays en développement mêmes. La mobilisation de ressources intérieures est généralement bien plus forte qu'elle peut paraître à première vue. L'élément extérieur est généralement fourni par des gouvernements de pays industrialisés et des organismes internationaux. Cependant, conformément au mandat qui leur est assigné, les organisations internationales devraient s'employer surtout à mobiliser des devises et autres capitaux dans des conditions acceptables pour les pays en développement. C'est pourquoi il faudrait prendre les mesures nécessaires pour accroître les apports de capitaux à des conditions de faveur.

14. Les principaux problèmes concernant les apports de capitaux à moyen et à long terme destinés à l'industrie des pays en développement résultent de l'incertitude qui règne quant au taux de croissance des prêts accordés par des sources privées, les banques commerciales.

15. Grâce à leur développement rapide, les intermédiaires financiers qui exercent désormais leurs activités dans les pays semi-industrialisés, comme par exemple la Turquie, l'Inde, le Brésil, la République de Corée, l'Argentine, ont pu faire face à la demande de crédits et d'investissements à long terme. Leur expansion a cependant fait naître certains problèmes financiers, car la demande accrue de fonds de roulement pour l'industrie (cette demande augmentant, dans quelques cas, à raison de 50 p. cent par an) a provoqué un brusque accroissement des engagements de ces pays au titre du service de la dette et a rendu les bailleurs de fonds particulièrement sensibles à toute évolution



imprévue. On a toutefois observé que ces pays étaient en mesure de mettre en place des mécanismes très sophistiqués pour canaliser les capitaux nécessaires vers le secteur industriel. Ces institutions nationales de financement du développement font preuve d'un niveau élevé de spécialisation et de compétence.

#### CONCLUSION

16. Les problèmes de l'un quelconque des pays mentionnés ci-dessus pourraient très facilement avoir des répercussions sur l'attitude des bailleurs de fonds à l'égard des pays peu développés et en particulier des moins avancés d'entre eux, et le manque de liquidité financière de même que l'accumulation des risques pourrait compromettre les possibilités de croissance rapide du secteur industriel - que font prévoir les projections. Le deuxième problème est le risque d'instabilité résultant des décaissements bruts des banques commerciales et du refinancement des prêts à court terme sur le marché des euro-devises; le montant des échéances est de ce fait fort élevé et doit être financé au moyen d'emprunts bruts supplémentaires.

17. Dans le "Rapport sur le développement dans le monde, 1978", publié par la Banque mondiale en août 1978, on lit à la page 27:

"La mesure dans laquelle les banques augmenteront leurs prêts aux pays en développement au cours des prochaines années dépendra enfin des capitaux dont elles disposeront et du maintien d'un climat favorable à la poursuite des opérations de prêts en faveur des pays en développement. Une fraction importante des nouveaux prêts en faveur des pays en développement. Une fraction importante des nouveaux prêts accordés depuis quelques années aux pays du tiers monde a été le fait d'un assez petit nombre de banques. Bien plus de la moitié de l'encours des prêts octroyés à ces pays a été accordée par une trentaine de grandes banques."

18. On trouve, dans le même rapport, la conclusion suivante:

"La diversification des bailleurs de fonds permettrait aux pays en développement de compter sur un apport plus stable de capitaux à des conditions commerciales. Toutefois, la diversification des emprunteurs, imposée par certaines dispositions réglementaires, risque de menacer sérieusement les flux futurs de capitaux en provenance des banques commerciales. A cet égard, la modification des dispositions réglementaires pourrait soulever de graves problèmes. Ce qui est à craindre, c'est que les mesures réglementaires visant à assurer la stabilité des banques des pays industrialisés provoquent involontairement des modifications abruptes du montant des capitaux disponibles à tel ou tel pays

en développement, déclenchant ainsi une crise du service de la dette que des mesures réglementaires visent précisément à éviter."

19. On croit, pour cette raison même, que la réunion mondiale des institutions de financement du développement organisée en commun par la Banque mondiale et l'ONUDI, qui doit se tenir du 11 au 13 juin 1979 à Zurich (Suisse), servira aussi d'enceinte pour la préparation de consultations mondiales sur la mobilisation de capitaux pour l'industrie. Toutes les banques intéressées, institutions publiques, banques multilatérales et régionales, banques commerciales privées, banques export-import et institutions dispensatrices d'aide de même que les institutions spécialisées de l'ONU examineront lors de ce colloque les perspectives qui s'offrent aux banques de développement dans les années 80.

20. L'ordre du jour de cette réunion mondiale reflète les problèmes caractéristiques des institutions de financement du développement tels qu'ils se dégagent d'un questionnaire que l'ONUDI et la Banque mondiale avaient adressé à près de 300 institutions de financement.

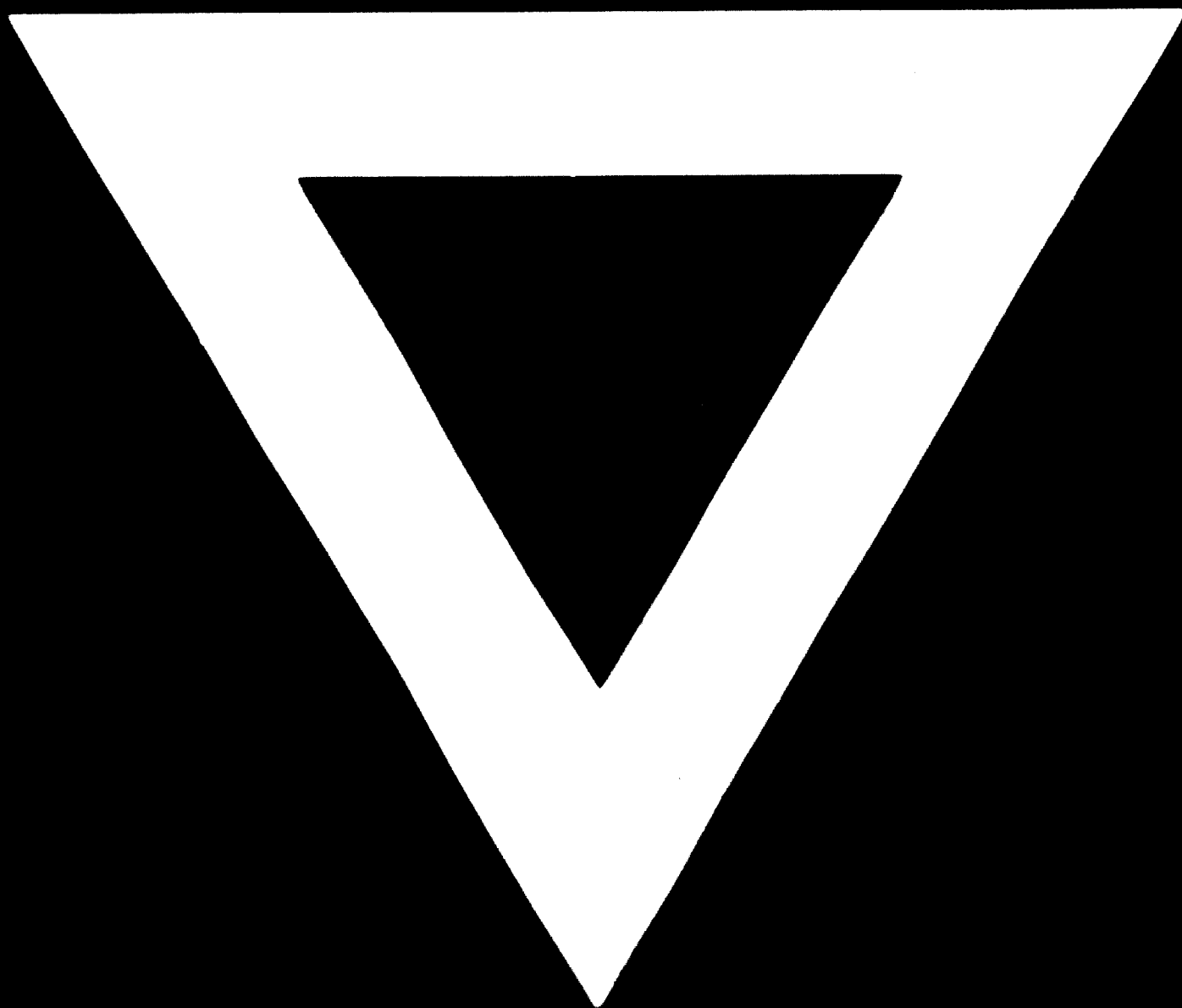
21. Les consultations avec les gouvernements sont considérées comme souhaitables voire indispensables pour l'exécution des projets d'investissement très variés qui exigent une coopération de plus en plus poussée entre l'administration publique et les institutions de financement industriel. En tous cas, ayant déjà lancé un programme d'appui au financement du développement et organisé à cet effet des conférences internationales annuelles à Paris, Copenhague, Ottawa, Berlin Ouest, Caracas, Tunis, New Delhi, l'ONUDI a pu constater que les banques nationales et internationales qui financent l'industrialisation ont toujours envisagé leurs interventions dans un esprit de coopération avec les gouvernements.

22. Depuis qu'elle a encouragé la mise en place d'un réseau dense de relations institutionnelles et d'un mécanisme efficace de communication avec les institutions de financement du

développement industriel, l'ONUDI bénéficie de nombreux contacts directs et d'excellentes relations personnelles qui facilitent considérablement l'action qu'elle mène au jour le jour pour accélérer l'apport de capitaux intérieurs et extérieurs vers l'industrie.



**C-147**



**80.04.14**